

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Stiftungen, Kapitalmarkt
Akteure	Merlini, Giovanni (fdp/plr, TI) NR/CN
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Stiftungen, Kapitalmarkt, 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Kapitalmarkt	1

Abkürzungsverzeichnis

GwG	Geldwäschereigesetz
FIDLEG	Finanzdienstleistungsgesetz
FINIG	Finanzinstitutsgesetz

LBA	Loi sur le blanchiment d'argent
LSFin	loi sur les services financiers
LEFin	Loi fédérale sur les établissements financiers

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Wahrung und Kredit

Kapitalmarkt

MOTION
DATUM: 20.03.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Les nouvelles technologies financieres, et notamment le «blockchain», attisent de nombreux debats au quotidien. Face a la proliferation de ces technologies et l’arrivee des cryptomonnaies dans la sphere financiere, Giovanni Merlini (plr, TI) pointe du doigt l’inadequation entre ces nouvelles technologies et nos instruments judiciaires et administratifs. Il a donc depose une motion qui charge le Conseil federal de rendre applicable aux cryptomonnaies les **instruments proceduraux des autorites judiciaires et administratives**. Il estime qu’il existe actuellement des lacunes qui renforceraient l’extorsion de fonds et le blanchiment d’argent. De plus, il explique que les autorites judiciaires et administratives n’ont pas les instruments proceduraux adaptes aux cryptomonnaies dans le cadre de la protection des valeurs patrimoniales.

De son cote, le Conseil federal a propose de rejeter la motion. Bien qu’il avoue qu’une problematique existe, il rappelle qu’un groupe de travail a ete constitue afin de developper des solutions eventuelles. Il considere donc que l’acceptation de la motion serait prematuree. De plus, il a precise que de nombreuses problematiques de ces nouvelles technologies etaient deja prises en compte par la loi sur le blanchiment d’argent (LBA), et les lois sur les services financiers (LSFin) et les etablisement financiers (LEFin).

Finalement, le Conseil national a adopte la motion par 99 voix contre 83 et 10 abstentions. Des alliances heteroclites ont decide du sort de cet objet. Le Parti socialiste, rejoint par les vert’liberaux, le PDC, le PBD et 12 voix du Parti liberal-radical ont fait pencher la balance en faveur de l’acceptation de l’objet. Ainsi, les voix de l’UDC, des verts et de 13 liberaux-radicaux n’ont pas ete suffisantes pour s’opposer a la motion. En outre, la division au sein du PLR a entraıne 7 parlementaires du groupe a s’abstenir.¹

1) BO CN, 2019, pp.474